



Tarification pour les outils prêtés

Hilti France

Le tarif d'un outil prêté retourné en retard est déterminé, selon la durée du retard, grâce à un pourcentage appliqué à la mensualité de la machine du client en gestion de parc (Fleet Management).

La grille ci-dessous est mise en place dès le 10^e jour ouvré après la date de fin de la réparation qui a déclenché le prêt. « Jour 1 » dans la grille ci-dessous est donc le 10^e jour après fin de réparation.

La durée est comptée en nombre de jours ouvrés (hors weekends et jours fériés).

Tier	Début de période	Fin de période	% de la mensualité Fleet Management appliquée
1	Jour 1	Jour 10	30
2	Jour 11	Jour 30	25
3	Jour 31	Jour 60	20
4	Jour 61	Jour 120	15
5	Jour 121	Jour 9999	10